PREMIÈRE ANNÉE — N° 2. Le Numéro : 25 CENTIMES AOUT-SEPTEMBRE 1927.

« L'Eglise, qui s'intitule notre mère à tous, n'est qu'une marâtre au mufle barbouillé de sang. »

Joseph CHAPIN
(*L'Etincelle*).

LE FLAMBEAU

Organe périodique régional de Libre Pensée (**Bretagne, Basse-Normandie, Maine, Anjou, Vendée**)

Adresser tout ce qui concerne le journal à René MARTIN Maison du Peuple Brest

Abonnements :
12 numéros... 6 fr.
6 numéros... 3 fr.

Sus au Confessionnal !

Notre *Flambeau* se devait à lui-même de dénoncer, avant toute chose, le cloaque que constitue le confessionnal.

Le sacrement de la Pénitence a été inventé par les prêtres pour asseoir leur domination. On peut compulser l'Ancien et le Nouveau Testament : nulle allusion à cette fameuse « blanchisserie des âmes ». Bien au contraire, les paroles du Christ sont formelles. Ecoutez Saint-Luc : « *Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés. Ne condamnez point et vous ne serez point condamnés. Pardonnez et on vous pardonnera.* » Tels sont les commandements de Jésus à ses disciples. D'ailleurs, les quatorze épîtres de Saint Paul, qui renferment la minutieuse peinture de la vie chrétienne, ne mentionnent pas la confession auriculaire. Il en est de même pour les autres apôtres : Pierre, Jean, Jude. Les premiers siècles de l'ère chrétienne ne connaissent pas non plus cette méthode qui fait du prêtre le chirurgien des âmes. Et Saint-Jean-Chrysostome ponctue vigoureusement ce néant quand il s'exclame : « *Il suffit de s'accuser à Dieu seul.* »

La confession des péchés aux prêtres de l'Eglise romaine date de 1215 seulement. Elle fut instituée par décret du pape Innocent III dans le concile de Latran. Ses origines, on le voit, sont très récentes. Mais sa portée est incalculable. Dans chaque village, aujourd'hui, il y a un confessionnal où le prêtre installe les fils invisibles de sa puissance. L'araignée cléricale a tissé dans cette petite boîte sombre la toile qui attire et qui livre la proie. Grâce à cette agence de renseignements sans pareille, le curé étend chaque jour son domaine et fortifie son autorité.

Quelle merveilleuse institution ! Le pénitent est obligé de dévoiler ses actions les plus secrètes, ses projets les plus confidentiels, ses pensées les plus intimes. Tout ce qu'il n'ose pas confier aux membres bien-aimés de sa famille, à ses amis les plus chers, il doit le dire à un étranger à figure insignifiante, sinon grotesque. Il est vrai que ce confident porte une soutane et ose s'intituler « un représentant de Dieu sur cette terre ». Peut-on concevoir plus fol orgueil que celui de ce tonsuré burlesque ? Dieu, s'il existait, aurait-il besoin de procureurs sur la surface du globe ? Avec la toute puissance dont on l'affuble, ne pourrait-il pas lire aisément dans les cœurs et connaître la pensée des hommes ? En vérité, le cynisme des prêtres n'a d'égal que la sottise des dogmes qu'ils prêchent.

Selon les catéchismes, la confession a pour but la rémission des fautes, autrement dit le pardon du mal. L'absolution du prêtre efface la culpabilité. Le croyant, ayant ainsi « lavé sa conscience », peut se donner le plaisir de recommencer jusqu'à la prochaine. Beaucoup de coquins ne font pas autrement. Chacun sait que Louis XI, notamment, ne commettait jamais un crime sans demander préalablement pardon à sa petite sainte Vierge de plomb ; il perpétrait ensuite le meurtre, puis il se confessait. Voilà la morale religieuse ! Peut-on prendre cela au sérieux ? Aussi dirons-nous, avec l'ancien abbé Claraz, que « *sacrement et confesseur sont tout bonnement moyen et agent de police ecclésiastique.* »

Police peu coûteuse ! Que dis-je ? Vraie poule aux œufs d'or ! Le confesseur ne se borne pas à lessiver les consciences noircies, il vend également du savon pour effectuer cette indispensable besogne. Indulgences partielles, indulgences plénières sont la source de bénéfices considérables. Comme on l'a écrit : « *La cour de Rome ne donne rien qu'à deniers comptants ; elle vend jusqu'à l'imposition des mains du Saint-Esprit ; l'absolution des péchés ne s'obtient qu'avec de l'argent !* » Hélas ! rien n'est plus vrai, et l'on doit s'étonner qu'une telle constatation n'ait pas encore édifié la foule sur le mensonge vénal des religions.

Si nous pénétrons plus avant les mystères du confessionnal, nous sommes amenés à constater la profonde immoralité de cette institution. Quand on songe que les jeunes filles, les femmes, sont obligées de dévoiler jusqu'aux secrets de leur alcôve, avec une abondance de détails qui font frémir les moins prudes, on ne peut s'empêcher de comparer la confession à une sorte de viol moral. Quelle position humiliante pour une jeune femme de se laisser ainsi interroger par un homme vulgaire et curieux !

Il existe d'ailleurs, en cette matière, de véritables traités de luxure qui servent à l'instruction des jeunes séminaristes. En effet, nuls mieux que les théologiens ne connaissent les détails de la vie sexuelle et les circonstances de la volupté.

Citons quelques ouvrages particulièrement dégoûtants : « *De Matrimonio* », de Sanchez, approuvé par la censure ecclésiastique « avec délices » ; la « *Théologie morale* », de Saint-Liguori, et, surtout, deux traités modernes mis dans les mains de tous les jeunes préposés à l'ordination : « *Le Manuel des Confesseurs* », de Monseigneur Bouvier, évêque du Mans, connu sous le nom de « *Diaconales* », et la « *Mœchialogie* », du Révérend Père Debreyne.

Ces œuvres sont dignes de figurer dans la bibliothèque de tous les lupanars. Mais on devine l'effet que doivent produire ces cours sur des jeunes gens destinés à une vie de chasteté et de continence. Cela explique bien des scandales ecclésiastiques : prêtres adultères, curés sodomistes, abbés onanistes, moines concupiscents, jeunes enfants victimes de la sensualité de leurs professeurs en catéchisme.

Combien de tels enseignements sont déplorables ! Le confesseur ainsi initié n'hésite pas à pervertir l'enfant qui vient se confier à lui au tribunal de la pénitence. Ses questions indiscrètes éveillent l'imagination de son jeune auditeur. Ouvrez les « *Questionnaires* » à l'usage des confesseurs et vous resterez étonnés en présence des questions qu'ils sont tenus de faire aux femmes et aux enfants.

Je n'insiste pas. J'aurai d'ailleurs l'occasion, dès l'automne, de développer ces considérations dans des conférences publiques. Dès à présent, toutefois, je me permets de résumer le caractère de la confession en la qualifiant du seul nom qu'elle mérite : « *Police des mœurs du bordel chrétien* » !

José LE BRETON.

LE LIVRE D'OR des Curés

Morale chrétienne :
« Laissez venir à nous les petits enfants »

La Cour d'assises de la Manche condamne **le curé de Lessay** à **10 ans de travaux forcés** pour attentats à la pudeur sur des petits garçons confiés par leurs parents à son patronage.

L'abbé Gabriel Roger, digne **curé de Gretz** (Armanvilliers) est condamné par la Cour d'assises de Seine-et-Marne, pour attentats à la pudeur sur **dix-huit** enfants, à 5 ans de travaux forcés.

Paul Monnier, **vicaire à l'église Notre-Dame d'Alençon** (Orne), enseignait à des fillettes les inénarrables stupidités du catéchisme de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Mais, avec la complicité d'un autre individu, l'**évêque de Séez**, nommé Pacquet, il leur montrait bien autre chose. **Soixante fillettes** l'attestent. Les deux satyres seraient en fuite.

L'abbé Koening, **curé de Bacrendorff**, en Belgique, est arrêté et poursuivi en Cour d'assises pour attentats à la pudeur sur des enfants. Les débats virent, pendant deux journées, l'audition de **68 témoins**. Après réquisitoire du procureur Blandeau et plaidoirie de Me Fonlupt, le jury rend un verdict affirmatif sur 22 questions. L'abbé est condamné à 5 ans de prison.

A **St-Cyprien**, on arrête l'abbé T... pour attentats aux mœurs, alors qu'il était en résidence à Tarbes. Celui-ci, paraît-il, va être examiné !

La Cour d'assises d'Eure-et-Loir a condamné à 5 ans de prison l'**abbé Henri Bounet**, 51 ans, pour **deux viols** perpétrés en pleine église, et **11 attentats** à la pudeur.

Le bedeau de l'église de Taupon, à Périgueux, est incarcéré pour avoir voulu également connaître l'anatomie des petites filles et petits garçons.

Nous pourrions continuer et remplir les colonnes de ce journal. Nous nous contenterons de rappeler, comme le fait la *Gazette des Tribunaux*, que l'année 1926 a vu la condamnation à

142 ans de travaux forcés

de prêtres satyres.

LES TABLETTES D'UN BON BOUGRE

Sur la tombe du Soldat Inconnu

Lorsque des gouvernants attachent un grelot,
Sitôt on voit courir le naïf Populo...
Pour le plus grand des crimes,
Messieurs les Assassins
Veulent rendre aux Victimes
Un hommage divin.
Laissez-la donc en paix cette charogne auguste !
Elle n'a point besoin de vos génuflexions,
De vos pleurs officiels, de vos profanations.
Laissez ce gras humus à sa besogne juste :
Féconder notre sol,
Pour que de ses entrailles
Jaillissent, non le vol,
Le meurtre et la mitraille,
Mais de beaux épis blonds, symbole de la Paix.
Il vous faut, pour régner, de semblables hochets !
Votre pouvoir s'écroule :
Ce sera pour toujours.
Battez donc vos tambours
Pour captiver la foule !

* * *

Pourtant, ils sont bien morts, ces pauvres malheureux,
Morts en pestiférés ! Morts comme des galeux !
Les tripes au soleil, le blasphème à la bouche.
Paix à ces Parias ! Que personne n'y touche !
Assassins patentés, soutiens de la Finance,
La pudeur vous commande au moins le grand silence !
Mais peu vous chaut cela ! Votre crime est trop grand :
Il faut bien l'effacer pour paraître innocent.
Vous escomptez surtout, près des mamans en larmes,
Faire cesser ainsi leurs navrantes alarmes:
Que les frères, les sœurs, amantes, orphelins,
De leurs chers disparus, n'éprouvent de chagrins.
C'est beau comme trouvaille !
Vous avez de l'aplomb
A remontrer, canailles !
Mais, dites donc, au fond
Vous avez plutôt peur de la grande colère
De tous les rescapés de l'effroyable guerre !
De tous ces amochés, de ces souffre-douleur
Que la misère guette au taudis ! Ah, malheur !
Qu'avez-vous donc bien fait, auteurs du Grand Carnage
Pour ces « Héros vainqueurs » ?
Aux morts, tous les honneurs !
Aux vivants... le chômage
Et sa suite de maux !
Pouvez-vous dire un mot ?

... Vous vous taisez, bandits ! Votre noire conscience
N'éprouve aucun remords devant tant de souffrance
Vous êtes beaux joueurs. Votre plus grand désir
Est d'endormir le peuple en de bruyants plaisirs.
Aussi, ce grand Enfant aura... son jour de liesse
Son courroux se taira... Sa très grande détresse
Finira ce jour-là.
Croyez-vous donc cela ?
Vraiment, seigneurs et maîtres,
— Sans trop vouloir paraître —
Vous êtes bien naïfs
De prendre sur le vif
Des sentiments enfouis, n'ayant d'autre existence
Que la morale impie, ô féroce impudence,
Que vous avez ancrée en ces crânes obscurs :
Mais de tels éléments ne sont jamais trop sûrs !
Plus tard, lorsque la Vie aura, par sa démence,
Fait de ces pauvres gueux de la chair à souffrance,
Vous ne sourirez plus. Vous aurez fait d'eux tous
De la révolte en flot ! Ils seront là, debout,
Dans un geste héroïque :
Ils vous le ont, cyniques,
Payer cher leurs rancœurs :
Tremblez, ô malfaiteurs !

* * *

... Mais, que vois-je, au lointain, dans ce champ de fournaise ?
Le « *Soldat* inconnu » se levant de sa glaise.
Hurlant : « Debout, les Morts ! »
A tous ceux que le sort
A fauchés, comme lui, dans cette boucherie.
Puis, avec un rictus, d'une amère ironie,
Il ajoute ces mots :
Ne me plaignez pas trop !
Je suis bien délivré de ce monde en furie.
Laissez-moi donc tranquille avec vos pitreries,
Que faites-vous ici ?
Vous qui m'avez occis :
La Paix ! La Paix ! La Paix !
Oui, la bêtise humaine
Est incommensurable, aussi lâche, aussi vaine
Que dans le bon vieux Temps.
Je retourne au Néant !
Mais avant de partir, pour que rien ne se perde,
Recevez ce soufflet, crétins, je vous dis : *Merde !*

11 Novembre 1918 **PAULUS**

COUP DE RINGARD

De Ravachol à Caserio en passant par...

Ce que vous voudrez : Rabelais, Lafontaine, Proud'hon, Emile Henry, Vaillant, coupe même Anatole France et, si cela vous chaut, quelque peu Chapin et Mahurec. Tous sont des mécréants qui ne pensaient pas comme Monsieur tout-le Monde de ce temps-là. Car c'est de l'histoire ancienne que je vous conte aujourd'hui, benoîts lecteurs. Vous savez tous, comme votre vieux serviteur Mahurec, que nous sommes en l'an de grâce, Germinal, 180 de l'ère nouvelle : il y a donc quelque 35 années que cette horrifique histoire se passait. Cela me fait, à présent, 80 ans bien sonnés, à peu près l'âge de cette vieille bourrique de Clemenceau — de lugubre mémoire — lorsqu'il a crevé. Cette historiette que je vous conte avait donc lieu vers la mi-juin 1927 du vieux calendrier grégorien. Ça ne rajeunit pas, n'est-ce pas, mais, sans avoir eu recours au célèbre Voronof, j'ai conservé la plénitude de mes facultés mentales et mes souvenirs sont très précis et d'une authenticité historique.

Lors, en ce temps là, l'île des Pingouins, que vous avez le bonheur d'habiter, n'était pas un pays de Cocagne comme à présent : il n'y avait pas la liberté tout court que vous respirez aujourd'hui, il n'y avait pas, non plus, le bien être que vous goûtez à cette heure, il n'y avait pas encore la fraternité entre les peuples, ni la concorde universelle ; il n'y avait pas, en un mot, l'Anarchie, l'Harmonie. Il y avait de méchantes gens qui semaient quasiment la terreur sur cette pauvre machine ronde que nous avons faite belle et souriante. Le soleil ne brillait pas pour tout le monde. Au banquet de la vie, des millions d'infortunés convives se serraient largement la ceinture. Il y avait pléthore pour ceux qui ne produisaient pas, pour ceux qui étaient inutiles et nuisibles, et pénurie pour ceux qui faisaient, par leur travail, bouillir la fameuse marmite d'alors, et qui étaient indispensables, utiles et nécessaires.

C'était le monde renversé. Les inutiles et les nuisibles se dénommaient gouvernants. Ce hideux vocable, aujourd'hui, heureusement disparu de notre vocabulaire, et que nous ignorons dans notre façon de vivre actuellement, était fort bien porté. Ces gouvernants étaient des gens stupides et grotesques, ridicules et odieux. Courbant l'échine devant les pitres puissants d'alors, les Daudet, les de Castelnau, les curés, ils étaient impitoyables avec tous les Mahurec de l'époque : les Chapin et tutti quanti. Pour les pitres puissants qui étaient, pourtant, leurs adversaires irréductibles, rien que de la mansuétude : la frousse les tenaillait. Pour les autres, les pauvres bougres, les travailleurs qui, parfois, les défendaient contre les pitres puissants, en réunion publique, pour qu'ils puissent parler librement : de la prison, encore de la prison, toujours de la prison. C'était, comme vous voyez, charmants lecteurs, des tartufes doublés de cuistres et de couards que la gent gouvernante de votre île des Pingouins d'hier. Cette engeance néfaste, depuis une époque millénaire, s'était arrogée un triste droit : celui de juger, de condamner, de punir. Elle voulait emprisonner la Pensée, empêcher la Vérité de sortir de son puits ténébreux. Lamentables pygmées, pantins ridicules et grotesques, ces Nérons aux petits-pieds statufiaient un Rabelais qui, par son rire formidable, avait ébranlé tout un monde et était, peut être, le père spirituel des Ravachol, des Emile Henry, des Vaillant, des Caserio ; en un mot, de tous les révoltés de ce temps là. Ils statufiaient aussi le bonhomme Lafontaine qui écrivait, dans une admirable fable : « Ton ennemi, c'est ton Maître ! » et condamnaient un Chapin qui en disait moins. Ils statufiaient encore un Proud'hon qui osa dire, sans pour cela être poursuivi et mis à l'ombre : « La propriété, c'est le vol ; Dieu, c'est le mal ! » Ils statufieront, enfin, et, certainement, mettront au Panthéon, le Maître Anatole France qui, lui aussi, fut plus subversif qu'aucun de nous tous dans ses écrits et, notamment, quand ce grand écrivain lança sa fameuse phrase lapidaire : « L'armée, c'est l'école du vice et du crime ! » ou, encore : « L'armée permanente est la plus hideuse invention des temps modernes. »

Que dites vous, chers lecteurs qui me lisez, de ce bon vieux temps là ? Vous direz, comme votre serviteur Mahurec, que tous ces gouvernants, ainsi que leurs sous-verges : les financiers, les soudards, les curés, les juges, les policiers, étaient piqués, royalement piqués. Heureusement que nous y avons mis bon ordre et que, dans le Grand Soir que nous avons fait nous-mêmes, sans politiciens, sans dictature du prolétariat, tous ces animaux nuisibles ont été crevés ou sont crevés, ou ont été envoyés à Charenton, avec une bonne camisole de force et quelques bonnes douches salutaires. Vous les voyez à présent, certains d'entre eux au moins, œuvrer utilement dans la libre Commune que nous avons instaurée en faisant parfois parler Dame dynamite qui, aujourd'hui, la bougresse, ne sert qu'à des œuvres de vie et non de mort, comme à cette triste époque-là.

Vous devez plaindre vos frères aînés, amis, vous qui nous connaissez si bien et qui savez que nous sommes des doux, des sensibles, des aimants, auxquels les moyens violents répugnent, et que nous avons une horreur instinctive du sang versé ; mais lorsqu'une iniquité sociale, une infâmie, une vacherie gouvernementale se produisait dans ce vieux monde, que nous avons abattu définitivement, nous n'étions pas tendres, allez, et, pour sauver un des nôtres, nous étions capables de sacrifier notre vie, comme Ravachol, Emile Henry, Vaillant, Caserio, sans pousser autrui à le faire, car nous n'avons jamais été des lâches et des provocateurs.

Votre ami Chapin, âgé, aujourd'hui, de 58 ans, et qui les porte allègrement, n'a pas dit davantage, en juin 1927, pour libérer nos deux frères Sacco et Vanzetti. Il avait récolté, à cette occasion, trois mois de prison. Grâce à toutes les énergies des hommes de cœur de cette époque, Sacco et Vanzetti ont été sauvés de la hideuse chaise électrique. Leur juge, Thayer, ainsi que le président de la libre Amérique, Coodlige, n'ont pas eu de bobo, ils sont crevés de leur belle mort, dans leur bon dodo. Cela ne valait il pas mieux qu'il en fût ainsi ? Assurément, n'est-ce pas. Je partage entièrement votre avis.

Allons, je vous dis : « Au revoir, la compagnie ! » et vais faire mon lézard au soleil.

MAHUREC.

COMMENTAIRES

LA FOULE

On a beaucoup dit et écrit sur la *foule*. A son actif, on a enregistré, parfois, des actes nobles mais vite effacés, éclipsés totalement par d'autres actes (légion ceux-là) inconcevables et ignobles.

Certes, des hommes de talent, des historiens, des romanciers, des poètes, ont pu, parfois, exalter, encenser la *foule*, chanter ses élans généreux dans telle ou telle circonstance.

Il est incontestable qu'*Elle* sut parfois donner le spectacle d'un désintéressement spontané, d'un courage sublime.

Cela, *Elle* l'accomplit dans des moments de lucidité, dans les jours où *Elle* fut en pleine possession de sa raison, mais, malgré les historiens, les romanciers, les poètes, la *foule*, hormis ces rares instants de lucidité, est restée bête et lâche.

J'entends bien que je vais, sans doute, faire hausser les épaules des « doctors » qui, en farouches dilettantes, ne connaissent, de la *foule*, que les vagues rumeurs qui montent d'elle à leur tour d'ivoire ! Le jugement intéressé de ces « purs » importe peu.

L'homme de la rue — parcelle intégrante du flot humain qui déferle sans cesse, suivant le flux et le reflux — apporte, lui, fidèlement, sa critique née de son expérience.

Bien entendu, si désireux que l'on soit de dire *ce que l'on pense*, il ne peut être question, ici, de prétendre, par un abominable anathème, juger, condamner impitoyablement la *foule*. Le jugement, la condamnation, n'appartiennent à personne et, quand j'ose dire que *la foule est bête et lâche*, je n'en accuse pas, pour cela, l'humanité entière ; de même qu'il ne me vient pas à l'idée de jeter irrémédiablement l'anathème sur chaque individu et déclarer que l'homme, n'ayant, fatalement, que le sort qu'il mérite, je n'entends plus m'intéresser qu'à mon propre sort !

Mille fois non !

Cependant, il me plaît de montrer, par des exemples quasi-journaliers, l'incommensurable bêtise de la *foule*.

Voici, sur cette place, une *foule* de ménagères entourant des charlatans, et outrageusement volées, tant sur le prix que sur la qualité du produit. Si on tente de leur prouver qu'elles sont dupées, elles ne veulent pas en convenir et tournent leur colère contre celui qui prend spontanément et bénévolement leur défense.

Regardez ce loqueteux, blême, pitoyable. Il n'hésite pas, pour calmer sa faim, à s'approprier quelques aliments à l'étalage d'un boutiquier. Celui ci le surprend et le malheureux s'enfuit, pourchassé par la *foule*. Rejoint, il a un geste de défense qui lui vaut d'être transformé en une loque saignante et geignante.

Nous sommes au 14 juillet, fête dite nationale. Les troupes défilent. La *foule*, l'immense *foule*, est là, admirant et acclamant. Puis, subitement, elle gronde, prête à mordre. Qu'y a-t-il ? Tout simplement des hommes venus là, clamer leur dégoût, leur haine du militarisme, générateur des guerres criminelles et ruineuses.

Voilà la foire électorale ! Contemplez-la cette *foule*, trompée, bernée inlassablement, et qui se précipite aux urnes pour remettre sa « souveraineté » entre les mains de Machin ou de Chose.

Passons dans un cimetière. Les « cérémonies d'usage » sont terminées ; une tombe se referme sur les restes d'une pauvre vieille mère. La *foule*, maintenant, manifeste visiblement son « indignation » par des regards mauvais, nettement hostiles, et des chuchotements à l'égard d'un des fils de la morte. Son crime ? Il a osé ne pas entrer dans l'église. Il a dédaigné les coutumes stupides qui consistent à s'affubler de chiffons noirs, en signe de deuil. Son attitude est jugée immorale par la *foule* qui ne sait pas respecter la vraie douleur.

La même *foule*, stupide et bien-pensante, trouvera tout naturel et très moral, le spectacle des poules de luxe, sur la plage, avec leur accompagnement de décavés et de maquereaux. Que voulez-vous, cela rapporte à la ville et fait marcher le commerce !

Saura-t-elle jamais, la *foule*, la somme de souffrances, de malheurs, de crimes même, qu'elle permet, par son ignorance et sa lâcheté ?

Ah ! nous savons bien que cette bêtise, que cette inconscience de la *foule* est entretenue savamment, et par tous les moyens, par toute la gent ensoutanée et politicienne, seule bénéficiaire de ce honteux régime.

Aussi, quelle besogne formidable incombe à ceux qui ont su se débarrasser des préjugés et qui ont accepté d'œuvrer pour l'affranchissement des individus. Pour atteindre ce but, le concours de tous les sincères, de tous les courageux, de tous les hommes de pensée libre, est indispensable.

La *foule* composée d'individus conscients saura, alors, accomplir les gestes utiles, raisonnés ou spontanés, qui conduiront l'humanité à sa libération.

René MARTIN.

L'ignorance la plus honteuse consiste à tenir pour vrai ce qu'on ignore, et le plus grand service qu'on puisse rendre à la raison, c'est de la délivrer d'une erreur.

SOCRATE.

CORBEAUX

Aux approches des jours de carnage sur les champs de mort, les corbeaux s'abattent. Planant de leur grand vol sombre au dessus des charniers leur croassement lugubre se fait entendre et la charogne les attire.

Malgré le dégoût et les haut-le-cœur que nous donnent ces oiseaux de mauvais augure mettons un terme à leurs exploits.

Au long des siècles nous les avons vus à l'œuvre, prêtres et nonnes, vils corbeaux plus détestables peut être que la gent ailée.

Exploiteurs sans vergogne, de la veuve et de l'orphelin, vivant de la douleur des mères, leur extorquant l'argent péniblement gagné pour subvenir aux besoins de la nichée, mendiant en soutane de taffetas, oisifs et lâches, vivant à l'ombre du crucifié, transformant son temple en bouge, son autel en comptoir.

Pharisiens plus lâches que ceux de Judée et que leur maître, s'il pouvait revenir, chasserait du temple comme il le fit jadis.

***Soutiens de la mercante et de toutes les exploitations éhontées de l'homme par l'homme, ils ne sont plus de ceux qui allaient autrefois par les faubourgs criant* Justice *et semant l'*Amour.**

Le serviteur des serviteurs de Dieu, dont on baise la mule, se fait porter aux jours de parade sur les épaules de ses frères, il a sa garde d'honneur qui le salue à genoux, il a son palais, alors que son maître n'avait pas une pierre où reposer sa tête.

***Qu'elles sont lointaines et comme perdues dans la nuit des temps les idées du maître que ses prêtres bafouent aujourd'hui ensevelissant sous le fatras des dogmes les paroles du révolté* Christ.**

Sépulcres blanchis, canailles, vils corbeaux qui auriez pu arrêter l'hécatombe et n'avez point voulu accomplir le geste libérateur, qu'avez-vous fait des préceptes du maître ?

« Tu ne tueras point ! ». ***Nouveaux Caïns, comme je comprends que, par un reste de pudeur, vous cachiez dans vos larges manches, vos mains, ces mains rougies du sang de vos frères ? Car ne vous glorifiez vous pas d'avoir porté la giberne et d'avoir tué ceux que votre loi* (toute d'amour) *vous ordonnait d'aimer ?***

Sinistres cafards, la honte et le remords vous rougissent le front et c'est pour cela que vous préférez l'ombre du confessionnal et les histoires sadiques aux réunions publiques où le peuple voudrait vous voir.

Vous n'avez pas le courage des martyrs de la Rome antique et nous sommes loin du temps où l'apôtre Paul confondait les rois et les riches du siècle.

Les temps ont changé et l'esprit des Médicis vous a conquis.

Vous voulez vivre ! Comme je vous comprends, tartuffes blancs, noirs ou marrons, en sandales ou en souliers à boucles, mais prenez garde, tout pourrait peut-être changer et alors il sera trop tard.. pour vous comme pour beaucoup d'autres et le peuple s'il se fâche pourrait ne plus entendre vos « mea culpa » tardifs.

Jacques MISERE.

Les prêtres ne sont pas ce qu'un peuple pense.
Notre crédulité fait toute leur science...

VOLTAIRE.

On peut, sans injustice, pour obéir à Dieu, ôter la vie à un homme, qu'il soit coupable ou innocent.

SAINT-THOMAS-D'AQUIN
(*Somme Théologique*)

Carnet d'un abstinent

L'Alcool, la Femme & l'Enfant

(*Suite*)

L'hérédité nous permet de puiser le mal à sa source tout à fait première. Quand on ne se respecte pas dans son intégrité physique et morale, on ne pense pas assez aux malheureux qui, issus de nous, paieront les rançons de nos erreurs. Nous nous sommes expliqués sur ce redoutable problème. Il domine, je l'ai dit, toute l'histoire du fléau.

Voici l'enfant arrivé au terme des folles épreuves que sa mère imprudente lui a fait subir. Croyez-vous que son martyre ait touché à sa fin ? Point du tout. Il y a encore l'épreuve de l'allaitement, en général si mal dirigé et si mal compris par les mères, bourrées de préjugés ici plus encore qu'ailleurs. C'est encore sa propre substance que la maman va donner à ce petit être auquel elle s'attachera ainsi de plus en plus, à cet être qu'elle va couver désormais de toutes ses attentions et qu'elle s'en voudrait de tuer à petit feu, si elle avait parfois conscience qu'elle le fait. Elle qui va trembler au moindre vagissement ; elle qui sera aux champs à la première poussée de fièvre, ne reculera pas devant un double crime : d'un côté, si elle n'allaite point, si elle est obligée de recourir à un allaitement artificiel, on la verra, en certains pays, arroser le lait du biberon avec de l'eau-de-vie. Il paraît que c'est fort bon pour les bambins depuis que, dit-on, Henri IV dégusta, à sa naissance, quelques gouttes de vin de Jurançon. On la verra même donner d'autres aliments que le lait où elle mêlera aussi une petite quantité d'alcool. Ces pratiques monstrueuses sont très connues de nos paysannes de l'Est et de l'Ouest, de ces pauvres femmes pétries d'illogisme qui vous croiraient frappés de stupidité si vous leur conseilliez d'élever leurs veaux avec du lait mêlé d'alcool.

Mais, d'un autre côté, et ici le danger apparaît plus général et moins soupçonné, la mère qui allaitera ne redoutera point ces écarts de régime où elle mêlera à ses aliments du vin ou des liqueurs. Bien plus, elle croira juste d'absorber des boissons alcooliques soit pour se permettre de supporter les fatigues de l'allaitement et de l'élevage, soit pour se tonifier. Qui ne connaît l'abus que l'on fait des bières, dites de nourrices sous prétexte que les boissons amères donnent du lait ! On sait de combien de faveurs les mamans riches comblent les nourrices mercenaires, qui exigent et à qui l'on ne refuse point des vins généreux et les nourritures les plus toxiques.

Ce sont là plus que des erreurs, ce sont des crimes. Le lait maternel véhicule l'alcool, tout comme le sang maternel.

Le même docteur Nicloux, poursuivant les mêmes séries d'expérience, sa démontré l'alcoolisation facile du nourrisson par le lait des mères. Les moindres traces d'alcool absorbé par la mère passent, en quelques minutes, dans la mamelle, et de là, dans le petit corps de l'enfant. Combien de mamans seraient scandalisées si on leur proposait de faire boire un petit verre à leur bébé, qui ne se doutent point que, par leur propre lait, l'enfant subit la même opération. Combien de mères s'épargnent, par dévouement, certains aliments qui, passant par le lait, sont censés donner des coliques ou de la diarrhée aux nourrissons, qui ne résisteront point à se saturer de vins ou de liqueurs ! Ainsi va la stupidité humaine !

Aussi s'étonnera-t-on que les enfants aient de l'insomnie, qu'ils s'agitent dans leur berceau et donnent des inquiétudes quand, selon toutes les apparences, rien ne leur manque ? Et la nervosité s'accroit avec ce déplorable régime, souvent des convulsions se manifestent et l'enfant est voué, par son élevage même, à une foule d'accidents névropathiques qui marqueront sa vie future, sans compter les arrêts de développement, les développements retardés, les infirmités, la vulnérabilité plus grande à l'endroit de toutes les contagions, etc.

Bien cruel résultat pour quelques moments d'erreur involontaire ! J'ai conté l'histoire des petits chiens de Vienne. Contemplez, maintenant, l'état de rabougrissement d'une foule de bébés que vous croisez dans les rues ou dans les campagnes, et demandez-vous en la cause ! Elle est évidente, car l'expérience prouve que toutes ces misères cessent, comme par enchantement dès que les nourrices averties modifient leur régime et deviennent abstinentes.

Mais le danger est bien plus imprévu encore qu'on ne se l'imagine ! Et ici nous touchons en plein le problème de la natalité, de la mortalité infantile et, par ricochet, le problème des conséquences sociales de l'alcoolisme. Un savant physiologiste, le professeur Bunge, de Bâle, dont les recherches ont été confirmées par celles d'autres savants, n'a-t-il pas, grâce à de très rigoureuses statistiques, démontré que les filles des pères buveurs perdaient peu à peu la faculté d'allaiter ? Singulière conséquence de l'intoxication parentale. On dirait que la nature, consciente des produits dégénérés qui vont la déshonorer, a une sorte de hâte de faire disparaître, dès l'aurore, les enfants issus d'alcooliques qui ne sauraient faire que des êtres imparfaits. Un père alcoolique, plus et mieux qu'une mère alcoolique, tarit les mamelles de sa fille qui s'épuisera en vains efforts (fût-elle elle-même *abstinente*, à allaiter ses enfants !)

A Munich, pays de bière où l'on en consomme d'effroyables quantités, un médecin a établi que les femmes, malgré leur puissante poitrine, perdaient la faculté d'allaiter ; l'hypertrophie mammaire porte sur des tissus inutiles ; la glande elle-même devient stérile.

Par la conception, la grossesse et l'allaitement, l'enfant a donc tout ce qu'il faut pour devenir un alcoolique et perpétuer le mal héréditaire.

Docteur LEGRAIN.

(*A suivre*).

En passant...

Un peu de statistique

Le *Nouvelliste* a publié, il y a quelque temps, un tableau comparatif de la fréquentation des écoles laïques et des écoles congréganistes, dans certaines communes. En voici un extrait :

A Gaden, à l'école communale des filles, une élève ; à l'école libre, 75 élèves. A Limerzel, école communale, une élève ; à l'école libre, 100 élèves. A Pluherlin, à l'école communale, une élève ; à l'école libre, 100 élèves. A St-Congard, à l'école communale, une élève ; à l'école libre, 50 élèves.

Nous ne donnons ici que ce qui nous semble le plus suggestif dans la statistique en question. Il va de soi que le reste est sur le même ton.

En tenant pour exact les chiffres indiqués, en les prenant pour le reflet fidèle de l'état d'esprit des populations, en écartant toute idée qu'une pression quelconque des modernes fermiers généraux ou des évangéliques recteurs puisse bien être pour quelque chose dans cette différence de fréquentation scolaire ; en admettant, enfin, que les parents ne sont influencés par aucune considération et ne suivent que l'inspiration de leur foi, on peut se dire : « Qu'est-ce que cela prouve ? »

Cela prouve simplement (et nous le savions déjà) que s'il a été beaucoup fait dans l'œuvre de décrassement cérébral, il reste encore beaucoup à faire, et que, sur certains points, le travail ne peut manquer d'être ardu et de longue haleine.

Mais, à coup sûr, cela ne prouve pas que nous y renoncerons et que le défrichement de la brousse cléricale manquera de bonnes volontés.

Lamartine a écrit :

Pour confondre le lâche et raffermir les braves
Le seul bruit de leurs fers suffit à des esclaves.

Le bruit de nos fers, c'est cette constatation de l'état d'erreur et d'ignorance dans lequel croupissent encore d'innombrables individus ; le bruit de nos fers, ce sont ces cris de triomphe des tenants de l'obscurantisme ; et ce bruit de nos fers ne nous confond pas, il nous raffermit ; loin de nous décourager, il nous stimule.

Et nous concluons philosophiquement : Les écuries d'Augias sont un peu plus sales que nous le pensions ; voilà tout.

A. GAUGENOT.

CYNISME...

« On a fait grand bruit, en Europe, des tortures employées par les Tribunaux de l'Inquisition : *pathos philosophique !* »

Joseph DE MAISTRE
(*écrivain catholique*)

A nos Lecteurs

Le *Flambeau* est l'organe des hommes de pensée libre habitant l'ouest de la France. **Nous comptons l'éditer régulièrement le 1er de chaque mois, dès le début de l'automne, quand s'ouvrira la saison d'agitation.**

Le numéro déjà paru devrait être daté « Juin-Juillet 1927 ». Celui-ci porte « Août-Septembre 1927. » Nos lecteurs comprendront que nous ne pouvons effectuer le lancement d'un journal, en pleine période de vacances, alors que la propagande subit un ralenti inévitable.

Bien entendu, nous sommes résolus à marcher de l'avant, dès la fin de l'été. Nous comptons que les militants de la région nous y aideront et s'emploieront avec ardeur à faire vivre notre cher *Flambeau*.

La Commission du Journal :
José Le Breton, René Martin, Jean Tréguer, Paul Gourmelon, Auguste Gaugenot, René Lochu.

Ce sont les misères et les supplices infligés aux hommes, au nom de Dieu bon, qui ont fait dire le mot de Proudhon : « Dieu, c'est le mal. »

Jules CLARAZ

Rions un brin

Le Soleil, la Lune et Dieu

(FABLE)

Au Commencement, rien n'était...
Mais, cependant, sur l'abîme soufflait
L'Esprit de Dieu.
« Que la peste m'étouffe ! s'écriait ce bon vieux.
Je m'ennuie. Je m'ennuie. Quoi faire
Pour me distraire ?
Après avoir gémi, pensé, cherché, fouillé
Dans la nuit du Néant,
Sabaoth — c'est le nom du Divin Fainéant —
Décida de travailler.

* * *

Dieu donc fit les Cieux et fabriqua la Terre.
Celle-ci était sans forme et vide
Comme la cervelle insipide
du Créateur. Celui-ci, de sa besogne, fier,
Voulut chasser l'obscurité
Qui l'empêchait de voir l'harmonieuse beauté
Du monde par son esprit pondu.
Il cria : « Lumière soit ! » et aussitôt la lumière
Fut.

* * *

Dieu se frottait les mains, content, très satis-
Mais s'aperçut, trois jours après, [fait,
Que le soleil manquait.
Il réunit bien vite les anges en un Congrès.
« Comment réparer ma bêtise ?
J'ai fait la clarté et omis la chandelle.
Cette sottise
Prouve le peu de plomb qui garnit ma cervelle. »
— « Esprit Saint ! s'écrièrent les anges,
(Qui existaient déjà sans qu'on sut trop
[comment)
O pigeon ! ô mon Dieu ! venez que l'on vous
[louange.
Vous n'avez rien omis. Vous n'êtes pas dément.
Bien au contraire !
Quand vous avez fait la lumière
Le soleil existait : il luisait dans vos yeux
Et la lune, ô mon Dieu,
Brillait déjà quand vos divines fesses
Se tournaient vers la terre ! »
Dieu sécha ses larmes. Il sourit, très fier
De son derrière.
Et se mit à songer à bien d'autres promesses.

ESOPE DU BOUGUEN.

Dans la vente au numéro du « Flambeau », les camarades, les amis qui pourraient le payer 0 f. 50 au lieu de 0 f. 25, aideraient puissamment à la vie de notre journal.

N. D. L. R.

LE MANS

Le Flambeau* est en vente chez le camarade *AUBRY, 27, rue des Ponts-Neufs.

NOTRE PRESSE

Tous les vendredis, achetez

« Le Libertaire »

organe de combat contre toutes les iniquités

Le numéro : **50** centimes.

—o—

Achetez tous le livre de Sébastien FAURE

« L'Imposture Religieuse »

Un fort volume : **8** francs.

—o—

Tous les mois, lisez

« L'Idée Libre »

Revue de libre pensée, directeur : André Lorulot.

Le numéro : **1** fr. **50** - Abonnements : un an : **15** francs ; six mois : **8** francs.

—o—

LIBERATION

Organe d'éducation libertaire

Le premier numéro vient de paraître.
Au sommaire : *Syndicalisme* (Huart).— *Pour les femmes* (Bernard-Guillot).— *Un poison social : l'opium* (Dr Legrain). — *Parmi les pensers éclos* (Zisly) etc...)
Adressez tout ce qui concerne *Libération* à Jules Vignes, Saint-Genis-Laval (Rhône).
Prix de l'exemplaire : 15 centimes.

L'état naturel du chrétien est d'être malade.

PASCAL

Chronique ANTIRELIGIEUSE

LE COIN DE LA LIBRE-PENSÉE

Les Martyrs - Les Précurseurs

Michel SERVET

C'est une noble et belle figure que celle de Michel Servet, assassiné par Calvin, sur le bûcher de Champel (Genève), le 27 octobre 1553.

Nous relatons très brièvement cette trop courte vie enlevée à la Science, à l'Humanité, par le fanatisme religieux.

Michel Servet, qui n'avait que 42 ans lorsqu'il fut brûlé vif pour crime d'hérésie, était né à Tuleda, ville du royaume de Navarre, le 29 septembre 1511. Son père, originaire de Villanova, exerçait la profession de notaire. Sa mère était d'origine française. L'éducation qu'il reçut, dans sa ville natale, fut sérieuse et variée. Dès son adolescence, il fit preuve d'une grande aptitude pour les mathématiques et les langues anciennes. A quatorze ans, dit un de ses biographes, il entendait le latin, le grec, l'hébreu, et avait une connaissance approfondie et étendue de la philosophie et de la théologie scolastique. Il mérite de prendre place parmi les enfants célèbres.

De bonne heure, sa conscience fut acquise aux idées de liberté, et mise en révolte contre l'intolérance religieuse. Les persécutions sévissaient, quotidiennes et nombreuses, dans toute l'Espagne. Michel Servet eut, sous les yeux, pendant son enfance, le spectacle de la plus effrayante cruauté. Le tribunal du Saint-Office — l'Inquisition — institué par le roi, confirmé par le pape, avait des pouvoirs illimités. Exigeant et récompensant la délation, procédant par le mystère et la torture, le Saint-Office envahissait l'Espagne et régnait, sur elle, par l'épouvante. En une seule année, dix-sept mille personnes furent condamnées à l'amende, à la prison, ou soumises à la torture et envoyées à la mort; plusieurs centaines de cadavres d'hérétiques furent déterrés et livrés au feu. De l'année 1481 à 1521, vingt mille victimes périrent dans les flammes. Tout cela au nom de la religion catholique, apostolique et romaine !

A quatorze ans, sa famille l'envoya à l'université de Sarragosse. Il y prit le goût de la géographie. Craignant, sans doute, pour la sécurité de leur fils dont la vive imagination et l'indépendance intellectuelle les inquiétaient, ses parents le firent partir pour la France : il arriva à Toulouse, en 1528, et se fit inscrire comme étudiant en droit à l'université de cette ville. Il avait donc dix-sept ans. Cette université, jadis si célèbre pour son esprit de tolérance, était devenue dévote depuis que Saint Dominique y avait séjourné et institué, avec le concours de Foulques, ancien moine de Cîteaux, le tribunal ecclésiastique chargé « d'extirper l'hérésie ». Michel Servet quittait une terre d'inquisition espagnole pour rencontrer, à Toulouse, une terre d'inquisition française. Il ne resta, dans la capitale du Languedoc, que quelques mois, ayant été pris, comme secrétaire, par le confesseur de Charles-Quint, Jean de Quintana, non hostile aux idées luthériennes. Il suivit son protecteur en Italie, puis en Allemagne. Il avait 19 ans. Déjà détaché du catholicisme, il ne se sentait pas protestant selon les formules à la mode. Il voulait être libre penseur, dans l'hérésie théologique. Tendance dangereuse qui allait faire de lui un isolé au milieu de frères ennemis, une cible vivante offerte à l'hostilité des protestants enregimentés et des catholiques officiels.

Michel Servet quitta son protecteur peu après et se rendit à Bâle, où il publia un livre qui fit grand bruit : Les Erreurs de la Trinité. *Les catholiques et les protestants furent d'accord pour flétrir le démoniaque Servet (1530). Un protestant, du nom de Bucer, osa dire, en pleine chaire, qu'il faudrait « arracher les entrailles à cet Espagnol, et l'écarteler ensuite. » Abreuvé d'injures, Michel Servet quitta Bâle, arriva en France et parvint à Lyon, dépourvu de ressources, épuisé de fatigue et mourant presque de faim. Un imprimeur eut pitié de sa jeunesse, de son talent, de son dénuement et l'employa comme correcteur d'imprimerie. En 1534, il apprend la médecine et devint médecin en 1537. En 1538, il publia, à Paris, un livre sur la « thérapeutique », qui bouleversait toutes les vieilles formules des officiels d'alors.*

Ce livre fut condamné par le Parlement de Paris et la Faculté de médecine. Les exemplaires furent saisis et brûlés en place de Grève. Michel Servet ne dut la vie sauve qu'à sa fuite. Il se fixa alors à Vienne, sous le faux nom de Michel de Villeneuve, du nom du pays d'origine de son père. Il resta là 12 ans, exerçant la médecine. Il était aimé, estimé, l'ami et le consolateur des pauvres. L'exercice de son métier de médecin ne l'empêchait pas d'écrire et de polémiquer. Il entra en correspondance avec Calvin, de Genève. Il lui adressa trois lettres pour réfuter la théorie du pape protestant. C'est ce qui le perdit. Ayant publié un livre : La Restitution du Christianisme, *sans nom d'auteur, Calvin, dont la haine était tenace et farouche contre l'hérétique Servet, put se procurer un exemplaire de ce livre, qui faisait grand bruit en France et dont les exemplaires furent saisis et brûlés par la main du bourreau. Calvin dénonça, à l'inquisition française, Michel Servet comme étant l'auteur de cette publication. Il fit parvenir, au grand inquisiteur de France, les trois lettres personnelles que Servet lui avait écrites quelque temps auparavant. Michel Servet fut arrêté, jugé et condamné à être brûlé vif. Il parvint à s'évader de prison et s'enfuit en Suisse, comptant se rendre, après, en Italie. Malheureusement, il passa par Genève où il fut reconnu, arrêté, jugé, condamné au bûcher, sur l'ordre de Calvin, qui faisait office de grand inquisiteur. Son procès fut odieux. Privé de défenseur, il fut soigneusement emmuré : on cloua les fenêtres de sa prison pour l'empêcher de communiquer avec le dehors. Isolé, abattu par les longs interrogatoires, privé presque de nourriture, dévoré par la vermine, le malheureux pourrissait littéralement dans l'humidité de son cachot. Il y resta trois semaines. Le 27 octobre 1553, il sortit pour être envoyé au bûcher, à Champel, sans vouloir renier sa pensée. On eut la cruauté de le faire mourir à petit feu : son supplice dura une demi heure.*

C'est ainsi que mourut Michel Servet, celui de qui Elisée Reclus, le célèbre géographe et anarchiste bien connu, disait : « Qu'a fait Calvin, maître du pouvoir ? Il a fait brûler Michel Servet, un des hommes de divination scientifique comme on en compte à peine dix ou douze, dans l'histoire de l'humanité tout entière. » Elisée Reclus écrivait encore ceci : « La ville de Calvin, qui dresse maintenant un tombeau somptueux au duc de Brunswick, ne pourrait-elle aussi ériger une pierre d'expiation à l'endroit où fut brûlé Michel Servet, l'illustre Espagnol qui découvrit, avant Harvey, la circulation du sang et qui fut le précurseur de d'Anville, dans la géographie comparée ? » Carl Vogt, l'illustre naturaliste, dit, en parlant de Michel Servet, que c'est : « le plus grand savant du seizième siècle. » Jules Michelet, le grand historien, s'exprime ainsi : « Au moment où Copernic donne au monde la révélation de la terre... Servet donne la révélation de l'homme et la circulation de la vie. » Auguste Dide, l'auteur du beau livre intitulé Michel Servet et Calvin, *où ces renseignements ont été puisés, parle ainsi de Servet : « Par la prodigieuse activité de son esprit, par l'immensité de ses connaissances, Servet, qui savait à fond l'espagnol, le français, l'italien, le latin, le grec, l'hébreu, se rapproche de Rabelais. Mais c'est un Rabelais grave et qui ignore l'art de faire grimacer et rire la vérité. Comme Rabelais, il croit à la bonté de la nature humaine... Dolet, Rabelais, Servet, revendiquent les droits de l'homme, prêchent la foi profonde, celle qui permet d'arriver, par la liberté de la science, à l'épanouissement complet des esprits, au règne de la fraternité universelle, à l'anarchie de la bonté, à l'abbaye de Thélème. Rabelais a formulé cette doctrine de liberté, de bonne humeur, de cordialité rayonnante, dans un livre qui, littérairement, est la merveille des merveilles, où la langue française apparaît avec une ampleur qu'elle n'a jamais eue avant ni après : où tout s'harmonise...* « Fais ce que veulx ! Ecarte de ta compagnie les cagots, hypocrites, scribes et pharisiens, mangeurs du populaire : Confie-toi à l'alme nature. »

Inutile, n'est-ce pas, d'épiloguer. Tous les fanatiques, qu'ils s'appellent Calvin, Ignace de Loyola ou Lenine, ne sont que des bourreaux, des assassins.

Paul GOURMELON.

Propos ANTIMILITARISTES

LES GUEULES CASSÉES

Une image de la guerre atroce

L'Homme sans visage

Depuis quelques jours, les murs de Paris et autres lieux sont tapissés de grandes affiches représentant une tête d'homme, ou plutôt ce qui reste d'une tête broyée, déchiquetée par la guerre.

C'était peut-être un homme beau, à la face distinguée et belle comme décrivent les poètes, aux yeux intelligents. Plus rien de tout cela. La guerre a passé ! Il n'y a plus d'yeux, plus de nez, seule la mâchoire inférieure s'avance encore, hideuse... un grand trou noir par où l'on peut entonner les aliments.

Et les grandes dames et les messieurs sensibles de Paris se voilent la face et s'enfuient presque, en disant : « Oh ! quelle horreur ! Oh ! non ! cachez ça ! »

Cette affiche me rappelle « Le Camarade », d'Andréas Latzko :

> **Je lui mis la main sur l'épaule et alors il leva la tête : la bouche et le nez, décollés, semblaient pousser sur la joue droite comme une végétation monstrueuse et informe. Une masse de chair bleue boursouflait, bridée par la peau aussi luisante qu'une baudruche tendue. Le côté droit du visage ressemblait à un fruit exotique qu'on eût ouvert en deux ; le côté gauche tournait, vers moi, un œil mouillé d'angoisse et d'une détresse morne... Et trois journalistes, le voyant étendu, se retournèrent en disant sur un ton presque militaire (tout comme les jeunes dames de Paris) : « Cachez donc ça ! »**

Et pourquoi ces affiches couvrant les murs de Paris ?

Les « Gueules cassées », qui vivent là-bas, dans quelques coins retirés de la France, sont obligées de mendier. Alors ?

> **On va organiser un beau « gala », une magnifique « fête de nuit ». Tout ça en leur honneur ! Et le président de la République et les maréchaux se dérangeront pour y assister. Pour eux, spécialement pour eux, Joséphine Baker va se coller des plumes d'autruche sur le croupion et Mistinguett va dire « des » choses avec son sourire de piano... Et puis, à ce gala, rien que du monde bien : 150 fr. la place, 5.000 fr. la loge. Donnez, riches ; restituez, mercantis ! On ne dit pas, non plus, que les « gueules cassées » seront conviées.**

Pour avoir de quoi se nourrir, les « Gueules cassées » ont donc dû placarder, à tous les coins de rues du « Grand Paris », cette image de la guerre, cette bouillie de chair humaine !

On parle désarmement, dangers d'une nouvelle guerre ? Qu'on montre et qu'on affiche des « Gueules cassées » dans tous les pays d'Europe et d'Amérique, peut-être alors l'Humanité réfléchira...

> **Car cette face décharnée, c'est la vraie face de la guerre, de la guerre abominable qui nous a été imposée. Ah ! cela. Cette figure muette semble lancer un cri : « Vivez en sorte que vos enfants ne risquent pas d'être un jour comme moi ! » Mais les vrais responsables, les seuls, auront toujours la figure intacte.**

Que ceux qui veulent faire la guerre : les grands, les puissants, ceux qui dirigent les pays et les peuples, fassent eux-mêmes la guerre.

Que ceux qui prêchent bataille, feu et sang, aillent se faire casser la gueule dans les tranchées. Mais qu'ils laissent au moins la jeunesse pleine de vigueur, de force et de santé, travailler dans la paix d'une vraie humanité.

La Bataille (26-6) **H. G.**

ÉCHOS ET COUPS DE GRIFFES

Dieu n'est pas !

« Le monde est-il éternel ? Le monde est-il créé ? Nous ne concevons aucun moyen terme entre ces deux propositions : l'une est fausse, l'autre est vraie, choisissez ! Quelque soit votre choix, Dieu, tel que notre raison se le figure, doit s'amoindrir, ce qui équivaut à sa négation. Faites le monde éternel : la question n'est pas douteuse, Dieu l'a subi. Supposez le monde créé, Dieu n'est plus possible. Comment serait-il resté toute une éternité sans savoir qu'il aurait la pensée de créer le monde ? Comment n'en aurait-il point su par avance les résultats ? D'où a-t-il tiré l'essence ? De lui nécessairement. Si le monde sort de Dieu, comment admettre le mal ? Si le mal est sorti du bien, vous tombez dans l'absurde. S'il n'y a pas de mal, que deviennent les sociétés avec leurs lois ?

... Ces grandes masses humaines souffrantes, plus ou moins actives, plus ou moins nourries, plus ou moins éclairées, constituent des difficultés à résoudre et qui crient contre Dieu ».

Honoré de BALZAC.

—o—

IL PLEUT TROP A LONDRES

...Et les fabricants de glace, navrés de ne pouvoir exercer leur métier dans les rues, ont trouvé un moyen infaillible de faire revenir le beau temps. Ils font dire... des messes ! ! !

Si ces pauvres sots n'y trouvent pas leur compte, comme c'est probable, les marchands du temple en profiteront très certainement. O superstition ! O ignorance !

—o—

DOUCEUR EVANGELIQUE

Les journaux relatent la mésaventure survenue au fils du barde breton Rolland, de Guerlesquin. Alors que Charles Rolland vendait des chansons sur le « scandale de Bégard », où deux prêtres ont été arrêtés pour attentats à la pudeur et viols sur des enfants, le curé de Plouégat-Guerrand, le sieur Moal, surgit et arrache les chansons. Riposte de Rolland, coups de poings, pugilat.

Ne trouvez-vous pas que ce curé est particulièrement qualifié pour enseigner aux autres la tolérance et la douceur ?

—o—

LEUR TOLERANCE

A Plœmeur, le 31 mai, des jeunes gens jugeant à propos de ne pas se découvrir devant une procession, y furent contraints brutalement par un vigoureux campagnard, catholique militant. Une protestation de l'un d'eux, âgé de 17 ans, valut à son auteur, de la part de la brute catholique, une formidable gifle.

Il paraîtrait que la « justice » s'en mêle. Soyons sûrs qu'elle donnera gain de cause à la punaise de sacristie.

Le martyre du Chevalier de la Barre n'est pas un fait si lointain !

—o—

AU CROCHET DES POIRES

Le *Rappel* du 17 juin signale l'aventure de deux ensoutanés de Metz, l'abbé Fare et l'abbé Cuq, revendiquant tous deux le droit d'exploiter la bêtise humaine dans la paroisse de Cary-le-Rouet. Le curé insurgé, l'abbé Cuq, se vengea en déménageant, au beau milieu des saints offices, ciboires, calices et autres ustensiles. C'est le pape qui m'a nommé ! dit Cuq. — J' m'en fous ! crie Fare, c'est l'évêque qui m'a planté ici, et j'y reste !

Nous suggérons une solution élégante à ce singulier différent. Que les ouailles « plaquent » donc cet antre de voleurs qu'on appelle l'église, et qu'elles renvoient, dos-à dos, les deux marchands du temple !

—o—

PRIERES ET CHANSONS

Alors qu'elles chantaient leur foi et leur espérance, des personnes venant de Combourg, en Ille-et-Vilaine, et se rendant en pèlerinage à Ste-Anne d'Auray, ont lamentablement versé dans le fossé, par suite de l'éclatement d'un pneu.

Plusieurs furent blessées très grièvement, et l'une d'elles a succombé.

Au moment de l'accident, les pieux pèlerins entonnaient un cantique implorant « Sainte Anne, ô bonne mère ! »

La « bonne mère », pauvres niais, devait avoir d'autres chats à fouetter, puisqu'elle vous a laissé... (c'est le cas de le dire) ...choir avec désinvolture.

—o—

LEUR COMPETENCE

La *Bataille de Lille*, mettait en relief, ces jours-ci, le culot des célibataires ensoutanés lorsqu'ils se permettent de donner des conseils aux femmes.

L'abbé Viollet traitait, à St-Etienne, « *De la responsabilité de la jeune fille qui doit se préparer au mariage* », ainsi que « *De la responsabilité de l'épouse pour garder son mari au foyer et élever ses enfants* ».

La presse catholique du pays affirme que l'orateur a développé son sujet, avec « une chaleur, une compétence, une clarté » à nulle autre pareille. Et la bataille, en citant ces articles élogieux, de s'esclaffer sur la « clarté » du discours qui dut, en ce cas, faire rougir bon nombre de chastes auditrices !

Mais la « compétence », questionne ensuite notre confrère, où va-t-elle se nicher ? Rassurez-vous, camarade, les prêtres savent, depuis longtemps, à quoi s'en tenir sur les rapports charnels. Les cours de *Diaconales* et les essais tentés dans les confessionnaux, sont suffisants à cet égard.

—o—

L'EGLISE EST UNE ENCLUME !

Dans certaines expéditions nocturnes dirigées contre les affiches de la Libre Pensée brestoise, les petits efféminés qui évoluent sous les ordres du déséquilibré Martin, s'en sont donnés à cœur de joie.

Le Martin susdit s'est, à tout temps, signalé par ses provocations publiques. Il y a gagné, outre quelques corrections, une réputation de « vieux fou ».

C'est ainsi qu'il a fait épingler, sur nos affiches, un papier reproduisant un article de journal bien pensant. On y lit cette phrase notamment : « l'Eglise reçoit des coups et ne les rend pas ; mais prenez garde, c'est une enclume qui a usé bien des marteaux. »

Grand merci de la définition, messieurs les tonsurés. Eh ! oui, chacun le sait, l'Eglise est une enclume dont les prêtres sont les « marteaux ».

—o—

O, CETTE FLAMME D'ESPERANCE !

...qui s'allume, le soir, sur la colline de Notre-Dame de Lorette, pour indiquer la place du charnier de la guerre du Droit ! D'après une baderne de général, qui pond dans le *Temps*, de tels souvenirs permettent les plus grands espoirs !

Hélas ! on sait en quoi peut consister l'« espérance » d'un général ! Parbleu, ce coquin espère une nouvelle guerre fraîche et joyeuse où il pourra déployer ses beaux talents de stratège et de tueur d'hommes.

Charognard est le seul qualificatif que mérite ce laid et vieux chacal.

—o—

LE PERE DE L'AVIATEUR

Si la grande presse a abondamment parlé de la mère de l'aviateur Lindbergh, par contre, elle n'a soufflé mot de son père ni dit les causes de son silence à ce sujet.

Ces raisons, le *Daily Worker*, le journal des travailleurs américains, les donne : il nous apprend qu'il y a seulement quelques années, le nom de Lindbergh était honni par tous ceux qui l'acclament aujourd'hui. Car le père de l'aviateur, élu par l'Assemblée de Minnesota pour le Congrès, était d'opinions avancées et se dressa contre la guerre, luttant de toutes ses forces, en 1917, contre l'entrée des Etats-Unis dans la guerre impérialiste.

C'est un fait avéré, inscrit dans les archives du « Congressional Record », écrit le *Daily Worker*, que le père de Lindbergh, alors membre du Congrès, fut traité par cette assemblée « d'homme sinistre et de dangereuse influence ». Les journaux qui, aujourd'hui, poussent des hurlements de joie en l'honneur du fils, hurlèrent à la mort, il n'y a pas seulement cinq années, contre le père et le dénoncèrent comme traître et espion. Au moment où Wilson signait l'acte de Versailles, Lindbergh senior publiait un livre retentissant pour divulguer toutes les manières de duperies et de corruption mises en œuvre pour faire entrer les Etats-Unis en guerre. Le volume fut interdit et, seule, la position du père de Lindbergh, comme membre du Conseil, le sauva de la prison.

—o—

POUR CONCLURE

Il est, à la Chambre, des humoristes qui s'ignorent, Témoin ces propos de M. Poitou-Duplessis, dans la discussion sur le vote des femmes :

« Les femmes font les soldats. La mère est le premier bureau de recrutement. »

Ne voilà-t-il pas un bel échantillon de prose patriotarde et rocambolesque ?

LES LISEURS.

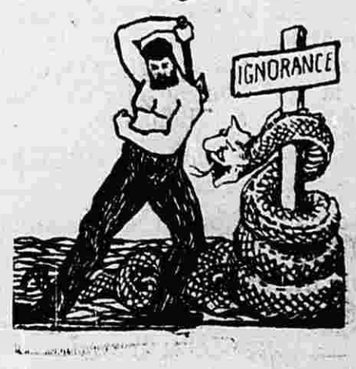

La Voix des Travailleurs

LA PROPRIÉTÉ, CETTE DEESSE

La propriété individuelle, perpétuelle et transmissible est à la base même du régime capitaliste de production et d'échange.

La querelle entre partisans et adversaires de l'appropriation individuelle des biens est extrêmement vieille. Elle divisait déjà, dans l'ancienne Grèce, Aristote et Platon. Elle oppose, aujourd'hui plus que jamais, les économistes bourgeois aux théoriciens révolutionnaires. Nul n'ignore les célèbres polémiques qui mirent aux prises Bastiat et Proudhon, pour ne citer que ces deux noms. Notons également que la Révolution française, par l'organe de la Déclaration des droits de l'homme, déclara la propriété un droit inviolable et sacré ; seules peut-être les mânes de Babœuf pourraient protester contre ce verdict.

On a entassé des monceaux d'arguments pour légitimer le principe même de la propriété. Je me bornerai aujourd'hui à discuter l'un d'entre eux qualifié habituellement *« argument de l'utilité sociale de la propriété »*. Le voici, succinctement mais clairement formulé :

« *L'homme doit travailler pour vivre. Mais il est naturellement paresseux. Un stimulant autre que le besoin est nécessaire et le meilleur semble être la propriété héréditaire* ».

Disséquons cette proposition afin d'en reconnaître le bien-fondé ou l'erreur.

« *L'homme doit travailler pour vivre* ». Voilà une évidence. Le besoin est la cause même de l'effort humain. La nature en nous offrant des moyens de subsister incomplets nous condamne à l'effort, à la souffrance. Il nous faut également lutter contre toutes les adversités. Le travail est donc une peine, une obligation.

« *Mais l'homme est naturellement paresseux* ». Quelle sottise ! Quelle invraisemblance ! Parmi les nécessités vitales de l'individu figure le besoin d'activité. Nous avons des forces. Nous voulons les utiliser, les dépenser. Conséquemment on peut dire du travail qu'il est à la fois souffrance et bienfait. Sa nature est mixte. Sa *pénibilité* est compensée par sa *puissance satisfactoire*.

Il n'est donc pas indispensable, économiquement parlant, de chercher un stimulant au travail. Il suffirait que le parasitisme disparaisse de la surface du globe. Quand tous les humains s'adonneront au labeur, la quantité d'effort fournie par chaque personne sera moindre, pourra être moindre. Et la notion du « *travail-peine* » sera exactement compensée par la réalité du « *travail-bien* ».

En d'autres termes, le besoin en général et le besoin d'activité en particulier, sont les stimulants naturels qui incitent l'homme à besogner. Ils devraient être *nécessaires* et *suffisants*.

D'ailleurs, en admettant même l'exactitude de cette affirmation « *l'homme naturellement paresseux* », l'argumentation des économistes capitalistes reste dénuée de valeur réelle. La nécessité d'un stimulant spécial pour contraindre l'homme à l'effort étant prouvée, il resterait à démontrer que la propriété possède les qualités requises pour remplir cet office.

Or, il suffit de jeter un coup d'œil sur le régime actuel pour se rendre compte que le droit de propriété n'est pas « l'excitant » au travail rêvé par Aristote et ses successeurs. Bien au contraire. Grâce à cette institution, quelques familles ont accaparé les richesses naturelles. Elles en jouissent et cessent de produire. Ceux qui peinent constitutent la grande masse des prolétaires, des parias, des non-possédants.

Non, messieurs Bastiat, Leroy-Baulieu, Yves Guyot et Cie, *possession ne signifie pas labeur*. La propriété individuelle et transmissible, telle que vous la concevez, est le synonyme d'accaparement, d'oisiveté et de misère. Seul le régime communiste de production, d'échange et de répartition des biens apportera la solution de la question sociale en donnant le bonheur à l'Humanité.

José LE BRETON.

Le confessionnal est comme la cellule où l'araignée se cache après avoir filé sa toile.

Jules CLARAZ

— LES — Rentes des Travailleurs

Le 9 avril 1926, à 2 heures, un accident terrible survenait à Brest, au quai Ouest du 5e bassin. On déchargeait les fûts de vin du *S. S. Ville de Majunga*, Tout-à-coup, le câble d'une des grues se rompit et les deux fûts qu'elle suspendait tombèrent, d'une hauteur d'environ 8 mètres, sur les ouvriers dockers. L'un d'eux fut tué sur le coup : Stéphan, père de 4 enfants en bas âge. Deux autres furent blessés grièvement : Le Guillou et Lhostis. Ces deux derniers avaient été atteints par les fonds des fûts et projetés à quelques mètres, ce qui leur occasionna de multiples blessures. On les conduisit à la pharmacie Piriou, Quai de la Douane, où le docteur X... leur donna les premiers soins. Le Guillou fut ensuite transporté à l'Hospice Civil où il guérit, tandis que Lhostis était emmené chez lui, rue Neuve, à Recouvrance, où il fut soigné par le docteur T...

Pendant plusieurs mois, ce médecin dut continuer ses soins. En effet, au bout de quelques jours, une congestion pulmonaire s'était déclarée, suite du traumatisme dont Lhostis avait été victime. Il lui délivra un certificat d'incapacité de 100 %. Le 22 février 1927, Lhostis mourait, étant resté dans l'impossibilité de travailler depuis le 9 avril précédent, jour de l'accident. Aussi, la veuve, attribuant la mort à l'accident, demanda-t-elle au Procureur de la République du Parquet de Brest, de bien vouloir accorder l'autopsie de Lhostis, pour réserver ses droits devant les Tribunaux.

Les docteurs Pouliquen et Le Gorgeu furent désignés comme experts pour l'autopsie et conclurent, dans leur rapport, qu'il n'existait pas de relation de cause à effet entre l'accident et la mort, que la mort était due à la tuberculose et que le certificat du médecin constatait seulement des blessures à une jambe.

Ceci est exact. Mais il avéré et prouvé que, si Lhostis était tuberculeux, cela ne l'empêchait pas de travailler. Les entreprises Bisselot et l'*Egalitaire* ont délivré à la veuve un certificat constatant que Lhostis avait travaillé sur les chantiers de l'une pendant 2 ans, sur ceux de l'autre pendant 1 an, et cela sans interruption pour cause de maladie. Il est possible que Lhosthis était tuberculeux avant l'accident, mais peut on affirmer que celui-ci n'a pas occasionné des lésions, causes de la mort ? Et, dans ce cas, ne doit-on pas accorder à la veuve Lhostis la pension à laquelle elle a droit ?

Pour que les experts puissent conclure en connaissance de cause, il eût fallu que le médecin traitant, le docteur T..., assistât à l'autopsie et fît connaître aux experts la genèse et la marche de la maladie occasionnée par l'accident. Or, et c'est ici que je demande *aux travailleurs de méditer sur l'attitude de ce docteur*, ce dernier, averti le matin que l'autopsie devait avoir lieu entre 16 et 17 heures, répondit : « Je n'y assisterai que si M. le Dr Pouliquen le demande ». Quand celui-ci arriva au domicile de Lhostis, ils s'enquit du médecin traitant, je lui répondis : « C'est le Dr T... ». — Pourquoi n'est-il pas là ? » Je lui fis la réponse du Dr T... — Veuillez aller le chercher ! me dit M. Pouliquen. J'y allais immédiatement, mais le Dr T... qui, depuis le matin, savait que l'autopsie devait avoir lieu le soir, entre 16 et 17 heures, s'était éclipsé. Le pharmacien Pochard, interrogé, déclara que le Dr T... faisait ses visites. De fait, on ne le vit pas pendant l'autopsie.

Ainsi, voilà un docteur qui, durant des mois, donna des soins à une victime du travail, toucha bien entendu ses honoraires, mais, lorsque sa présence est indispensable pour sauvegarder les droits d'une pauvre veuve, ne juge pas utile de se déranger. Aussi, les experts, n'ayant pas les renseignements nécessaires, conclurent dans un sens défavorable aux ayant-droits de la victime. Et l'assurance, forte de son droit et des conclusions des experts, osa proposer *généreusement* la somme de *deux cents francs*, pour toute indemnité, à la veuve du blessé. Elle ne lui paya même pas les demi-salaires que, d'après les conclusions de l'expert Pouliquen, le médecin de l'assurance, le Dr F., avait supprimé le 28 juillet ; cela, d'ailleurs, sans même consulter le médecin traitant qui aurait dû protester, chose qu'il n'eut pas le courage de faire !

Je le répète : « *Méditez, camarades travailleurs, et demandez-vous s'il n'est pas possible de remédier à cet état de choses* ». Considérez que, demain peut-être, ce sera votre tour d'être victime d'un accident du travail et, pour peu que vous tombiez sur un « toubib » du même genre, songez au sort qui vous attend, vous et les vôtres. Pensez qu'une Compagnie d'assurance pourra généreusement offrir à votre veuve et à vos orphelins la somme fabuleuse de 200 francs, pas même suffisante pour payer les frais d'enterrement.

Le remède ? Il en est un : entrez sans tarder dans votre organisation syndicale et, là, œuvrez pour vous efforcer de connaître vos droits en matière d'accidents. Sachez que, légalement, vous avez liberté absolue de choisir votre médecin ; vous pouvez refuser de recevoir le médecin de la Compagnie d'assurance, hors la présence de votre médecin traitant. Organisez, s'il n'existe déjà, à la Bourse du Travail où à la Maison du Peuple de votre localité, un *conseil juridique et une clinique médicale*. Dans cette clinique, un médecin, payé par les organisations syndicales, pourrait, le cas échéant, dans une affaire comme celle de Lhostis, assister les ayant-droits, au point de vue médical, tandis que le conseil juridique les représenterait devant les tribunaux.

Examinez toutes ces suggestions, puis agissez et faites vite car, demain, il sera trop tard si vous êtes, à votre tour, victime d'un accident du travail.

Jean TREGUER

NOTRE ACTION

I.— Un procès odieux

Le mardi 28 juin, à 13 h. 30, notre ami *Joseph Chapin* comparaissait en justice correctionnelle, pour répondre du délit de « *provocation au meurtre* » et « *apologie de faits qualifiés crimes* ».

Il s'agissait, tout simplement, de propos tenus dans un meeting organisé le 14 mai dernier, en faveur de Sacco et de Vanzetti.

L'avocat, *Me Lalouet*, déposa aussitôt des conclusions tendant à l'incompétence du tribunal. Il les enveloppa en distinguant la propagande « par le fait », visée par les « *lois scélérates* » et les théories communistes libertaires que tout homme peut professer librement. Ce faisant, il s'appuya sur des citations de *Bakounine*, *Kropotkine* (La morale anarchiste), *Charles Gide*, *Sébastien Faure* (l'Encyclopédie anarchiste) et lut quelques extraits du manifeste de « *l'Union Anarchiste Communiste* » rédigé, l'an dernier, à Orléans. Ces textes firent sur l'assistance, venue très nombreuse, une impression profonde.

Le tribunal se retira et revint naturellement pour débouter *Chapin* de ses conclusions. Les juges se déclarèrent compétents.

L'audition des témoins commença alors. L'accusation amenait à la barre onze policiers !!! On devine le doux moment d'hilarité qu'ils firent passer à l'assistance, hilarité qui se mua vite en colère et en dégoût. Qu'on se figure onzes « gueules de faux témoins » mentant, bafouillant, se contredisant à qui mieux mieux. *Me Lalouet* eut vraiment beau jeu pour enregistrer le peu de bien-fondé de l'accusation et le public fut fixé sur le rôle puant de cette basse vengeance qu'est la police.

Quel contraste avec les témoins de la défense : *Jean Cornec*, instituteur à Daoulas, *Charles Berthelot*, ouvrier de l'arsenal, et *Jean Tréguer*, docker à Brest. Ces trois militants vinrent franchement, nettement et clairement remettre les choses au point et les policiers à leur place.

Le président crut devoir, ensuite, demander à *Chapin* de présenter sa défense.

Ce meeting, déclara notre ami, n'était pas organisé par le Groupe anarchiste, mais par le Comité de défense sociale, pour sauver la vie de deux innocents... Je n'ai fait, à aucun moment, ni l'apologie de gestes criminels ou qualifiés tels, ni excité au meurtre... Je me suis borné à tracer un parallèle entre Jésus, mis à mort pour avoir propagé les idées nouvelles et les militants condamnés actuellement pour le même « crime »... Quand j'ai nommé Ravachol, Vaillant, Caserio, Cottin, etc... *j'ai voulu citer des exemples prouvant que la violence appelle toujours la violence et que, tôt ou tard, les crimes commis par les gouvernants sont punis ».*

Et Chapin *ajouta : « Messieurs, sachez bien ceci : Les anarchistes, s'ils sont ennemis de la violence, ne sont pas, néanmoins Tolstoïens. Ils savent compléter le* « Tu ne tueras point », *de Moïse, par le* « Quiconque se servira par l'épée, périra par l'épée », *de Jésus. Mais s'il en est parmi nous qui sont partisans de se venger, ils savent agir eux-mêmes. Nul ne voudrait exciter autrui à commettre un geste semblable. Les anarchistes ne sont pas des lâches ».*

Cette déclaration fut suivie du réquisitoire. Naturellement, le procureur du gouvernement demanda condamnation, la double inculpation lui paraissant bien établie.

Me Lalouet, dans sa plaidorie, confirma les propos tenus par *Chapin* et fit ressortir le manque absolu de preuves, la mauvaise foi des témoins et la sincérité évidente de l'inculpé. « L'acquittement s'impose, termina-t-il ».

Le jugement, rendu huit jours après, fut ce qu'on devait attendre. Trois mois de prison marquèrent sa conclusion.

Et voilà pourquoi notre ami *Chapin* passera ses vacances estivales dans une cellule du Bouguen.

II.— Justice républicaine

Ce procès, odieux et ridicule en soi, s'entoure, en outre, de circonstances particulièrement honteuses pour la justice.

Alors que Monsieur Daudet, condamné de droit commun, est traité à la Santé comme un véritable ministre du bien-aimé Jean III, notre camarade Chapin fut victime de nombreuses brimades.

Incarcéré préventivement le 11 juin il ne put obtenir, pendant trois semaines, ni visites, ni livres, ni journaux, ni même sa montre !!!

Excédé de cette trop longue violation du régime politique qui devrait être le sien, Chapin envoya la lettre suivante au juge d'instruction :

Brest, le 1er juillet 1927

Monsieur,

L'Administration vient de refuser le droit de visite, dont je devrais bénéficier en qualité de prisonnier politique.

Depuis trois semaines, j'attends également une réponse m'autorisant à recevoir mes livres et mes journaux.

J'en déduis qu'il s'agit d'une mise au secret déguisée.

J'ajoute qu'elle m'importe fort peu, car j'ai communiqué très aisément avec tous mes amis, jusqu'à présent.

Néanmoins, dès reux de conquérir mes droits, je vous annonce que je commencerai, dans ce but, aujourd'hui, la grève de la faim.

Je la continuerai, quoiqu'il advienne, jusqu'à complète satisfaction.

Avec mon complet mépris pour votre boiteuse justice, recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments indignés.

Joseph CHAPIN.

Comme suite à cette lettre, notre ami dut faire la grève de la faim pendant les *cinq premiers jours de juillet*.

Ce n'est qu'à cette date qu'il obtint (enfin) satisfaction.

Ah ! quelle est belle l'égalité devant la loi ! Comme on est fier d'être français ! Qu'il fait bon vivre en République !

III.— Vers le fascisme

La main de fer qui s'est appesantie sur *Chapin*, a fait hélas ! bien d'autres victimes. Un vent de réaction souffle en ce pays et le fascisme montre sa tête hideuse à l'horizon.

Le gouvernement Poincaré-Sarraut-Barthou semble s'être donné pour tâche de détruire les organisations révolutionnaires. Pauvres gens ! Ils croient encore à l'efficacité des prisons pour tuer des idées.

Les communistes, les syndicalistes, les libertaires, sont tour à tour choisis pour cibles par ces messieurs. Les militants révolutionnaires sont traqués partout : dans le Nord, à Paris, en Algérie, en Bretagne. Si cela continue, il faudra aménager la Maison d'arrêt de Brest en prison politique, pour ne parler que de celle-là.

Il est des cas particulièrement graves et que l'on doit signaler. Par delà les frontières, *Sacco* et *Vanzetti* attendent toujours leur libération ou leur exécution. Ils souffrent depuis *sept ans !* Sachons nous unir pour les délivrer ! Leur supplice a trop duré.

Allons, les hommes de cœur, les rouges, les prolétaires, cessez vos mesquines querelles ; serrez les coudes ! Précipitons-nous ensemble dans la mêlée pour sauver nos compagnons en danger !

Sursum corda ! Haut les cœurs !

IV.— A propos d'affiches

Pendant que le gouvernement se livre à son offensive, les cléricaux ne sommeillent pas. Ces malheureux « persécutés » savent, au besoin, seconder le gouvernement qui s'intitule officiellement « laïque ».

Dans le *Courrier du Finistère*, journal catholique, Monsieur Buffa, alias Masseron, a pondu un article qu'on a pu lire tout dernièrement. Ce long papier est consacré à notre jeune ami Joseph Chapin.

Ce Monsieur, qui se croit suffisamment instruit et semble connaître fort bien les lois, est cependant complètement dénué de bon sens. Son article implique même un manque total d'intelligence.

En effet, sans vouloir contester au sieur Masseron, alias Buffa, le droit absolu à une croyance religieuse quelconque, fut-elle stupide, nous n'admettons pas sa prétention en ce qui concerne nos affiches. Car ce citoyen n'hésite pas à préconiser la lacération systématique de celles-ci.

Nous ne nous attarderons pas à relever, dans l'ordure du nommé Buffa, tous les passages haineux à l'adresse de notre ami dont le jeune âge, ô Masseron, n'empêche nullement l'esprit d'analyser et de critiquer.

Votre rage éclate, pauvres journalistes des pauvres prêtres, à la pensée que, partout où Chapin fit ses conférences antireligieuses, aussi bien à Kérinou qu'à Brest ou à Morlaix, la foule leur réserva un vif succès.

Voilà où le bât vous blesse, MM. Masseron et Cie. C'est la constatation de l'impuissance des chrétiens, catholiques ou protestants, mis en demeure de contredire sérieusement le jeune athée Chapin, qui vous irrite et provoqua votre colère.

Partout, il « fouailla » comme il convenait les imposteurs de toutes les religions. Partout, le public, accouru en foule lui manifesta sa parfaite compréhension et sa vive sympathie. Cela, vous ne le « digérez » pas, messieurs ! Nous le comprenons sans peine.

Aussi, pour donner libre cours à vos sentiments déchaînés, vous préconisez la destruction méthodique de notre affichage. Vous osez même affirmer qu'aucune loi ne saurait y mettre opposition, étant donnés les blasphèmes que nous commettons.

Ceci est fort possible et nous sommes fixés depuis longtemps sur la justice et l'égalité devant la loi. Mais où vous commettez une grosse erreur, c'est en affirmant que, « *pratiquement*, vous ne vous exposez *à rien du tout* ».

Voire !...

Nous vous prions, en effet, de noter ceci : comme vous, nous avons, en cette matière, le mépris de la loi et, si vous tombez entre nos mains, nous vous jurons qu'aucun tribunal au monde ne saurait garantir vos précieuses fesses contre les chaussettes à clous et autres armes dont nous disposons et que nous saurons utiliser.

A bon entendeur, salut, Monsieur Buffa ! LE FLAMBEAU.

I. - La Presse quotidienne

« Quel journal faut-il lire ? » Voilà une question qui se pose à l'esprit de nombreux camarades. Le choix est d'autant plus malaisé que les quotidiens sont nombreux et divers. Essayons, cependant, d'examiner impartialement la tenue générale de ceux qui s'offrent à notre attention.

L'*Humanité*, fondateur Jean Jaurès, est, chacun le sait, l'organe du Parti communiste. Il est extrêmement vivant et combatif, voir un peu démagogique. De bons collaborateurs (Henri Barbusse, Charles Rappoport) voisinent avec des nullités (Monmousseau, par exemple). Somme toute, journal bien présenté mais qui gagnerait en cessant de salir et de **calomnier** ses adversaires de tendance.

Le *Populaire*, de Paris, publié par le Parti socialiste, est minable. A part l'article quotidien de Léon Blum, toujours intéressant, le journal manque de vie. Il semble mort-né. Et pourtant, que ne pourrait-il pas si tous les leaders du socialisme (Compère-Morel, Paul Boncour, Zyromsky, Paul Faure, etc.) y collaboraient régulièrement. Les études sérieuses remplaceraient avantageusement l'information incolore de ce pauvre journal.

Le *Peuple* s'intitule : quotidien du syndicalisme. Beau titre qu'il ne justifie pas entièrement. Néanmoins, on y remarque une bonne documentation sur les problèmes économiques intéressant la classe ouvrière. Pourquoi faut-il que la vieille C. G. T., qui édite cet organe, conserve des illusions sur la démocratie ? Quand donc reviendra-t-elle à ses conceptions d'avant-guerre ?

Quoiqu'il en soit, passons, des journaux à étiquette prolétarienne, aux quotidiens bourgeois de nuance démocratique. Nous constatons alors une diversité beaucoup plus grande.

A tout seigneur, tout honneur. Commençons par le *Quotidien*. On a écrit bien des pages sur ce « canard ». Nous ne prendrons pas parti dans cette querelle ; des besognes plus urgentes nous appellent. Nous noterons, toutefois, la bonne présentation de ce journal : documentation variée, campagnes assez vivantes, nombreux et excellents collaborateurs. Ses colonnes sont toujours largement ouvertes pour la défense des emprisonnés et ceci est un bon point en sa faveur. Quant à la politique qu'elle préconise, elle ne vaut ni plus, ni moins que toutes les autres politiques.

L'Ere Nouvelle vient de recueillir les anciens « directeurs moraux » du *Quotidien* : Ferdinand Buisson, Aulard, Bayet. Malgré cet appoint, et si l'on fait exception pour les leaders de Georges Ponsot, toujours alertes et spirituels, ce journal est terne, bien terne. Il offre à la Libre Pensée une « tribune » si réduite, si mesquine, que mieux vaut ne pas la citer.

Enfin la liste se termine par *La Volonté*, d'Albert Dubarry. Sans vouloir examiner ici la moralité de son directeur, disons que ce journal est peut-être le mieux fait et le plus électique des quotidiens « de gauche ». De nombreux socialistes y collaborent, tels Georges Pioch, Victor Méric, Séverine, dont la valeur littéraire est unanimement reconnue. Toutefois, je crois que *La Volonté* est assez peu répandue..

Pour finir, regrettons la disparition du *Journal du Peuple*, d'Henri Fabre, dont l'électisme plaisait beaucoup, et surtout celle de notre vaillant *Libertaire*, quotidien qui mena, pendant plus d'un an, le bon combat contre l'autorité sous toutes ses formes.

II. - Ce qu'il faut lire

Quel que soit le choix auquel vous vous arrêterez en ce qui concerne le journal quotidien, n'oubliez pas, amis lecteurs, d'acheter régulièrement, tous les vendredis, *Le Libertaire* hebdomadaire. Vous y lirez d'intéressants articles de Sébastien Faure Pierre Miraldès, Antoine Antillac, etc. En ce moment, il mène une vive campagne pour tous les emprisonnés, sans oublier ceux de Russie. Une grande enquête est d'ailleurs ouverte sur ce qui se passe dans les geôles soviétiques.

Vous compléterez également votre éducation en vous procurant tous les mois l'*Idée Libre*, excellente revue rationaliste. André Lorulot, entouré d'une pléiade de collaborateurs tels : Han Ryner, Manuel Devaldès, etc., mène une vive campagne contre la religion, le militarisme, l'alcool, la finance, les préjugés sexuels, la repopulation. La documentation est d'ailleurs absolument impartiale. Nous avons l'intention d'organiser la vente de l'*Idée Libre* dans la Bretagne. En attendant, on voudra bien s'adresser à André Lorulot, éditeur, Conflans-Honorine (Seine-et-Oise) qui prendra les abonnements et les fera précéder, au besoin, de l'envoi gracieux de spécimens.

III. - Retour des Bancs, etc.

Aux éditions du *Flambeau* et de l'*Idée Libre* paraîtront, dans quelques mois, quelques brochures intéressantes.

L'une d'elles, « Retour des Bancs », sera analysée d'une façon détaillée dans le prochain numéro du *Flambeau*. Sous la forme d'une pièce de théâtre, notre ami René Martin fait une sérieuse critique des religions. Nos croyons que cette brochure fera de la bonne besogne si les camarades savent la diffuser sérieusement.

Qu'on en prenne bonne note ! JOSÉ.

Le gérant, R. MARTIN.

BREST
Imp. Populaire, r. L. Pasteur